Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2103

Artikel: Développement de l'armée : un compromis bancal : la politique de

sécurité entre désaccord sur les objectifs, pusillanimité et contrainte

budgétaire

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017428

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pour les entreprises comme pour les contribuables.

De fait, les réductions de dépenses publiques sont à l'ordre du jour à tous les niveaux, comme le confirment les débats parlementaires à propos des budgets pour 2016 et la multiplication des programmes d'économies dont la réalisation s'étend sur plusieurs années.

La Confédération donne le ton avec son *Programme de stabilisation 2017-2019*, actuellement en procédure de consultation. Tous les domaines sont touchés, comme l'annonce déjà le budget 2016. Ce qui n'a pas empêché une majorité du Conseil des Etats d'approuver la semaine dernière des mesures d'économies et autres coupes transversales se montant à plus de 1'300 millions de francs par rapport aux chiffres du plan financier

multiannuel – frein à l'endettement oblige.

Malgré les déficits annoncés pour l'année prochaine dans la majorité des cantons, la concurrence fiscale se poursuit. Et selon un tout récent calcul de l'Administration fédérale des finances, 16 cantons, tous alémaniques, exploiteront en 2016 moins de 25% de leur potentiel fiscal, moyenne nationale que dépasseront en revanche les cantons romands. Berne, Bâle-Ville, le Tessin et Soleure. Aux extrêmes, on retrouve Schwytz (10,5%) et Genève (34,5%). La concurrence fiscale a de beaux jours devant elle. Quant aux communes, elles ont aussi leurs programmes d'économies et leurs projets de relever leur taux d'imposition. Même les paradis fiscaux des rives du lac de Zurich sont touchés, y compris Herrliberg, commune de résidence de

Christoph Blocher.

Comme déjà relevé ici (DP 2093), les dépenses de formation n'échappent pas aux coupes budgétaires, ainsi que l'a montré une étude comparative faite dans les cantons alémaniques, à Fribourg et dans le Valais - ce dernier n'ayant pas fourni de données.

Mais la machine à amaigrir l'Etat ne fonctionne pas toujours. Les coupes forfaitaires et autres propositions d'économies supplémentaires demandées par l'UDC aux Chambres fédérales sont systématiquement refusées par une majorité confortable. Et, comme on le sait dans la Berne fédérale et à Genève, l'administration forme aussi un *lobby* et les fonctionnaires un groupe de pression (DP 2101).

Développement de l'armée: un compromis bancal

La politique de sécurité entre désaccord sur les objectifs, pusillanimité et contrainte budgétaire

Jean-Daniel Delley - 05 décembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28560

Le Conseil national a finalement adopté la loi sur le développement de l'armée et son financement quadriennal. Mais le chantier, ouvert depuis plus de 20 ans, n'est de loin pas achevé.

En effet, les avis divergent quant à la place de l'institution militaire dans une politique de sécurité qui reste encore bien hésitante.

L'UDC exigeait un effectif de 120'000 hommes et un budget de 5,4 milliards. La gauche préconisait 80'000 hommes et moins de 5 milliards. Le Conseil national s'est prononcé pour 100'000 hommes. Et, dans un arrêté non soumis au référendum, il a fixé une enveloppe financière de 20 milliards sur quatre ans. Un compromis bien helvétique, dira-t-on. Mais un compromis pour un modèle qui n'a pas encore fait le deuil de la guerre froide. La chute du Mur aurait dû sonner le glas d'une politique de sécurité marquée par la guerre froide. Certes les nouvelles conceptions de l'armée se sont succédé à un rythme soutenu – Armée 95, Armée XXI, Armée 2011 (DP 1600). Mais elles n'ont jamais produit un outil adapté aux nouvelles menaces.

L'armée reste modelée par les conflits classiques entre Etats. Cette incapacité à prendre conscience de la nouvelle donne se reflète dans des politiques de sécurité hésitante qui peinent à rompre avec la situation qui prévalait au siècle passé (DP 1876). Lors du récent débat au Conseil national, n'a-t-on pas entendu des députés arguer des attentats terroristes à Paris pour justifier des effectifs propres à faire face en réalité à une invasion du territoire!

Comme pour compenser cette incapacité à évaluer les risques actuels et à en tirer des conséquences organisationnelles et financières, le Parlement se complaît dans des discussions de détail – maintien ou non des tirs obligatoires, 5 ou 6 cours de répétition notamment –, comme il le faisait il y a quelques années à propos de la sauvegarde des troupes du

train... Et les parlementaires s'écharpent sur le montant du budget à allouer à l'armée sans être au clair sur les tâches à attribuer à cette dernière.

Située au cœur de l'Europe, la Suisse peut négliger à court et moyen terme la menace d'une invasion militaire de son territoire. Le cas échéant, elle ne pourrait d'ailleurs y faire face que dans le cadre d'une collaboration européenne. Un pas qu'elle n'est pourtant pas prête à franchir.

Par contre, elle reste encore bien démunie face aux risques bien réels d'attaques cybernétiques et terroristes que nos régiments casqués et blindés seraient bien en peine de repousser.

Si la mise à jour de notre politique de sécurité et de défense reste en chantier depuis une vingtaine d'années, c'est parce que nous ne parvenons pas à un accord sur la traduction des missions que la Constitution et la loi confient à l'armée. La défense du pays bute sur la définition des menaces à écarter.

L'UDC, si soucieuse de l'indépendance de la patrie, persiste à se référer à des dangers, réels autrefois mais marginaux aujourd'hui. La protection de la population révulse la gauche qui craint une militarisation du pays. Quant aux opérations extérieures de maintien de la paix, elles répugnent aussi bien aux nationalistes accrochés à une conception dépassée de la neutralité qu'à une gauche toujours tentée par un pacifisme angélique.

C'est ainsi que marche cahincaha la politique de défense, tiraillée entre des options divergentes et des contraintes budgétaires. Et dans ce débat, les finances n'ont pas dit leur dernier mot.

L'enveloppe budgétaire quadriennale n'est en rien assurée. Elle ne se concrétisera que dans les budgets annuels approuvés par le Parlement. Or, dans son programme de stabilisation, le Conseil fédéral ne prévoit que 18,8 milliards pour la défense au cours de la période 2017-2020 (DP 2100).

Si le parlement veut confirmer sa décision de doter l'armée de 5 milliards annuellement, il faudra trouver ailleurs des économies de 1,2 milliard. Et les nostalgiques de l'armée de papa – le groupe Giardino – annoncent déjà le lancement d'un référendum. La marche cahin-caha est donc loin de son terme.